



Arles, mercredi 23 novembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/07036

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de maintenance (Poursuite)**Travaux de tunage en amont rive droite
du pont de la piste cyclable à Palavas****Ne pas serrer la rive droite (en raison de la présence du
chantier) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 24/11/2022 à 08:00 au 25/11/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : en journée**
 - o Canal du Rhône à Sète
entre les pk 45.975 et pk 46.575 (Pont de la piste cyclable à Palavas)
- **à partir du 28/11/2022 à 08:00 au 02/12/2022 à 18:00**
 - o Canal du Rhône à Sète
entre les pk 45.975 et pk 46.575 (Pont de la piste cyclable à Palavas)

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 24/11/2022 à 08:00 au 25/11/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : en journée**
 - o Canal du Rhône à Sète
entre les pk 45.975 et pk 46.575 (Pont de la piste cyclable à Palavas) - Rive droite
- **à partir du 28/11/2022 à 08:00 au 02/12/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : en journée**
 - o Canal du Rhône à Sète
entre les pk 45.975 et pk 46.575 (Pont de la piste cyclable à Palavas) - Rive droite

Commentaire :

En raison de travaux de tunage en rive droite, les usagers de la voie d'eau observeront les mesures temporaires précitées.

Ces travaux peuvent être opérés tant par la voie d'eau que par voie terrestre.

Le présent avis à batellerie est susceptible d'évolutions.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

03/12/2022

UTI Canal du Rhône à Sète

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Joseph VIOLLIN